

**Message à l'occasion de la Journée internationale
de la diversité biologique**

22 mai 2007

La diversité biologique est le fondement de la vie sur terre et l'un des piliers du développement durable. La richesse et la variété de la vie sur terre rendent possibles les services écosystémiques dont nous sommes tributaires : l'eau potable, la nourriture, le logement, les médicaments et les vêtements. De plus, les environnements riches en diversité sont capables de résister en cas de catastrophe naturelle. Toutes ces considérations sont particulièrement importantes pour les citoyens les plus pauvres de notre planète; ceux qui vivent avec seulement quelques dollars par jour et ont besoin de la diversité pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Sans préservation ni exploitation viable de cette diversité, nous ne réaliserons pas les objectifs du Millénaire pour le développement.

Or, la diversité biologique s'appauvrit à un rythme sans précédent, ce qui, par voie de conséquence, affaiblit gravement la capacité de notre planète de maintenir la vie. C'est la raison pour laquelle les dirigeants politiques du monde entier qui ont participé au Sommet mondial sur le développement durable tenu à Johannesburg en 2002 sont convenus de réduire sensiblement, d'ici à 2010, le rythme auquel la diversité biologique s'appauvrit. Cet engagement a été renouvelé au Sommet mondial de 2005. L'objectif de 2010 concernant la diversité biologique fait désormais intégralement partie des objectifs du Millénaire pour le développement et, signe supplémentaire de l'importance qu'elle lui accorde, la communauté internationale a décidé de déclarer 2010 Année internationale de la diversité biologique.

À mesure que le monde s'intéresse aux changements climatiques, les liens entre ceux-ci et la biodiversité se présentent de plus en plus clairement. Il a été constaté dans « L'évaluation des écosystèmes pour le Millénaire » – faisant le point des connaissances actuelles des écosystèmes mondiaux et des services qu'ils rendent à l'humanité – que le changement climatique était l'une des causes les plus importantes de l'appauvrissement de la diversité biologique avec la modification des modes d'utilisation des terres. En outre, dans le rapport qu'il a récemment publié, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat a indiqué, de manière on ne peut plus claire, que les changements climatiques se produisaient réellement et continueraient d'avoir des effets sur nos vies et sur les écosystèmes pendant de nombreuses années encore. L'un de ces effets sera l'extinction d'un nombre toujours croissant d'espèces, qui accroîtra encore la fragilité d'un certain nombre d'écosystèmes.

Le choix du thème de la Journée internationale de la diversité biologique célébrée cette année, à savoir « La diversité biologique et le changement climatique », est donc particulièrement opportun. En effet, la préservation et l'exploitation viable de la biodiversité sont des éléments essentiels de toute stratégie d'adaptation aux changements climatiques. Les forêts de palétuviers et d'autres zones côtières humides sont un rempart contre les phénomènes météorologiques extrêmes et l'élévation du niveau des mers. Les paysages agricoles devenant plus

chauds et plus secs, la diversité du bétail et des cultures céréalières peut donner aux exploitants agricoles la possibilité de s'adapter aux nouvelles conditions. Les forêts, les tourbières et d'autres écosystèmes contribuent au piégeage du dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère, ce qui permet de limiter l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre.

Dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la communauté internationale s'est engagée à préserver la diversité biologique et à combattre les changements climatiques. L'action mondiale face à ces défis doit être beaucoup plus rapide et plus déterminée à tous les niveaux – international, national et local. Dans l'intérêt des générations, actuelles et futures, nous devons atteindre les objectifs de ces instruments capitaux.